



---

## "LE JUGE DES ENFANTS IMPARTIAL ET INDEPENDANT EXISTE, J'AI FAILLI LE RENCONTRER"

**Philippe Wecxsteen**

*Directeur du foyer éducatif "Le Home des Flandres"*

*Propos d'un éducateur d'internat en proie au doute au regard de près de 33 ans de pérégrinations dans les méandres de l'instance judiciaire et de lutte au quotidien pour que la loi demeure et fasse son office dans un contexte où les valeurs fondamentales sont bafouées et les repères essentiels, exclus.*

### Sommaire

#### Introduction

1. de la fonction du juge des enfants
2. dans les faits qu'en est-il ? J'ai rencontré 36 juges des enfants
3. contexte social actuel : éléments d'analyse et de projet, examen de conscience d'un éducateur spécialisé
  - chronique d'une société mortifère (exclusion, chômage, délinquance, toxicomanie)
  - l'inceste : éléments d'évaluation institutionnelle. Approche d'une grille de lecture du vécu de nombreux enfants ?
  - bilan général et questionnements actuels. Où va-t-on et comment s'en sortir ?

#### Conclusion

Le juge des enfants, tiers inclus, dépositaire du droit et garant de l'application de la loi. En quoi la loi, l'esprit et le respect des lois nous concernent tous ?



*Il est vrai, la fonction du Juge des enfants m'a toujours fasciné. C'était peut-être qu'à mes yeux il représentait le seul personnage du monde judiciaire, abordable, humain, sensible aux mille et un détails qui constituent la vie d'un enfant, jouissant d'un statut particulier au sein d'un appareil obsolète et rigide dans son fonctionnement comme dans son organisation, son décorum et ses rites. Il ne faisait pas partie de la COUR et quand il s'y trouvait, au hasard de ses missions, il y était un peu sans l'être vraiment. Il fonctionnait un peu comme un spécialiste qui peut s'autoriser certaines libertés avec un règlement d'un autre âge et des procédures napoléoniennes. Il ne portait pas l'habit. Il était un homme (je crois bien d'ailleurs que cette profession s'est progressivement féminisée comme beaucoup d'autres) parmi les hommes. Il a d'ailleurs fallu du temps pour que notre société moderne accepte que les fonctions d'autorité puissent aussi être partagée avec les femmes et il n'est pas sûr que dans les têtes cette question soit définitivement réglée d'un côté comme de l'autre.*

*Il était donc un homme libre et libéré de nombreuses contingences liées à son appartenance au Palais.*

*Il était jeune (le premier poste du Juge des enfants remonte à peine à cinquante ans) et souvent considéré comme "un petit Juge", j'allais dire un Juge "mineur" sans doute un peu à l'image de ceux et celles dont il allait s'efforcer de garantir l'évolution à savoir les enfants. Dans les faits il est vrai que pour certains magistrats, ce premier poste pouvait au bout de quelques années ouvrir des perspectives prometteuses. Est-ce à dire que, être Juge des enfants c'était une bonne entrée en matière avant de devenir Juge pour adultes ? On peut le penser ; Charges Peguy dit bien que "l'enfant est le père de l'homme", chacun ne devenant adulte qu'à partir de l'enfant qu'il a été jadis.*

*Les gens de ma génération se souviennent bien de cette image du Juge un peu "bon enfant" transmise par le film "Chiens perdus sans colliers" d'après l'oeuvre de Gilbert Cesbron. C'était l'époque des blousons noirs et des "teen-agers". C'était sans doute aussi l'époque où le Juge des enfants pouvait prendre son temps, avoir des états d'âme et les exprimer.*

*Il n'est pas étonnant qu'il ait ainsi bénéficié d'une multitude de préjugés favorables.*

*Plus proches de nous, et cela doit plaire à Montherlant, de nombreux films mettent en scène "la ville dont les princes sont des enfants".*

*Mais au juste, après ce préambule il est temps de se poser la question : Quelle est la fonction du Juge des enfants et comment peut-elle se gérer au quotidien dans un contexte très particulier où il faut bien le reconnaître on peut avoir le sentiment que "tout fout l'camp" ?*

## **1. De la fonction du Juge des enfants**

Vous avez dit : "Juge des enfants impartial, indépendant, neutre quoi".

Eh oui la chose ne peut être jugée que par une instance tierce, totalement impartiale, totalement indépendante et non impliquée dans l'affaire pour offrir toutes les garanties d'objectivité. Le principe est immuable et mérite que l'on s'y attarde un peu pour préciser quels en sont les tenants et les aboutissants et imaginer, dans le secteur spécifique de l'accompagnement des enfants en difficulté, en quoi la référence au Juge peut servir de repère, de contenant permanent et constant et pourquoi le Juge représente symboliquement le seul "TIERS" digne de ce nom.

**Impartial !** Oui le Juge doit l'être. Il ne peut en aucun cas dans sa fonction et son rôle, privilégier un aspect, une position, un parti parmi d'autres. Il ne peut en aucun cas prendre parti, encore moins se laisser aller à des clivages, des dérives ou autre parti pris. Il est un peu comme le



révéléateur ou l'analyseur qui, au vu de toutes les données, fera la part des "choses", pèsera le pour et le contre, et prononcera une mesure, voire un jugement cohérents, justes et non équivoques qui permettront à chacun, parents-enfants-professionnels du travail social d'être à leur place respective et de la garder.

**Indépendant !** Oui bien sûr. Le Juge doit rester entièrement libre dans les délibérations qu'il animera et les décisions qu'il aura à prendre. En aucun cas il ne doit être inféodé à un système, à quoi que ce soit et à qui que ce soit. Quels que soient son histoire, ses convictions, sa philosophie et ses priorités, il se doit de rester à l'écoute des différentes versions des faits pour en apprécier le juste poids dans la balance au moment de l'évaluation et garder intact son pouvoir de discernement.

**Neutre** enfin pour parvenir à garder à distance ses modèles, ses préjugés, ses affects. Il va de soi qu'il apparaît incompatible qu'il puisse éprouver ou utiliser les sentiments qui l'habitent à l'égard de l'une ou l'autre partie. A la limite ce qui lui est demandé est d'être, dans sa fonction d'arbitrage, désincarné et désimpliqué.

Quel tableau ! Celui d'un être épousant à la perfection une fonction aussi essentielle et aussi complexe. Mais il existe dans le champ de l'idéalité et sans doute aussi dans les contes que l'on narre aux enfants.

Il existe aussi dans le désir de perfection vers lequel chacun veut tendre avec parfois il est vrai, une bonne dose de naïveté. Il est aussi présent dans la littérature psychanalytique, en opposition et contrepoint avec le concept opérationnel de "mère archaïque toute puissante" comme son envers. Celle-ci (dont on peut dire qu'elle sommeille encore parfois en chacun d'entre nous) qui n'arrivera jamais à considérer "son enfant" comme autre chose qu'un bout ou un prolongement d'elle-même et n'en fera jamais qu'un objet de ses manques les plus fous qui ne satisfera pas plus l'autre qu'elle-même.

En face le bon Juge parfait dans son attitude et son analyse, qui arriverait comme par enchantement, à faire la synthèse des inter-subjectivités des contrevenants et des intervenants tout en gardant à distance nécessaire, la sienne propre et à adopter une position qui soit structurante pour chacun des protagonistes, excepté lui bien sûr !

Il existe comme tel dans la mythologie et la fantasmagorie enfantines considérées comme autant d'images culturelles.

Quoi qu'il en soit, il est possible aussi que le Juge des enfants ravive en chacun d'entre nous, des souvenirs de notre enfance et vienne émouvoir en chacun d'entre nous (y compris le Juge lui-même) la part d'enfant qui sommeille encore et que nous gardons disponible avec une légitime nostalgie et un désir exploitable de vie authentique, encore à peu près vierge de toute inscription dans la société.

Il n'est d'ailleurs pas étonnant que depuis peu, surtout depuis 1970, la petite enfance ait autant mobilisé. C'est bien là que tout s'origine et l'adulte d'aujourd'hui a beaucoup plus que l'on ne peut l'imaginer quelque-chose à voir avec l'enfant qu'il était autrefois. Les enfants que nous accompagnons peuvent nous apprendre beaucoup plus qu'on ne le pense sur la vie, l'amour, la mort. Et en particulier sur les problèmes de société de cette fin du 20ème siècle devant lesquels les hommes politiques successifs, mais sans doute nous tous aussi tant que nous sommes, n'arrêtent pas de s'égosiller au point que les réponses apportées n'apparaissent guère que comme une succession de gadgets tout aussi inefficaces et inadéquats les uns que les autres. A cet égard le regard porté sur l'enfant et préférentiellement sur le tout petit est beaucoup plus porteur de solutions et de projets authentiques qu'il n'y paraît.



J'en parle en connaissance de cause car j'ai eu la chance dans ma pratique professionnelle, d'accompagner des enfants de plus en plus jeunes au fur et à mesure que je prenais de l'âge.

Et sans faire de démagogie il est grand temps que les valeurs et les désirs fondamentaux qui existent en quelque sorte à l'état brut chez l'enfant soient entendus et repérés comme une authentique référence. Il est grand temps de retrouver l'âme d'enfant et d'y être sensible avant qu'elle ne se trouve pervertie par les mécanismes homonymiques d'une société qui n'a que faire de la différence et impose des "patterns" de conduite et des modèles de pensée "moyens" valables pour tous. En d'autres termes et sans faire l'écolo que je ne suis pas, l'enfant dès son plus jeune âge possède un patrimoine énorme de compétences et de potentialités qu'il est de notre devoir de ne pas compromettre indéfiniment. Ce postulat de base nous a été rappelé et de quelle manière par des personnalités comme Myriam David, Françoise Dolto et bien d'autres. Nous y reviendrons car il détermine l'axe de travail pour qui a la prétention de s'occuper des enfants.

Poursuivant notre histoire, voilà que le Juge des enfants, l'un des cadets de la Magistrature avec les J.A.M. et les prochains J.A.P., pourrait apparaître comme un personnage clef de nos sociétés modernes. Je pense même que si c'était à refaire, avec tout ce que je sais aujourd'hui pour l'avoir éprouvé, c'est une voie qui m'aurait tenté. Mais à peine cette idée me vient à la tête que déjà s'affrontent les avantages et les inconvénients d'une fonction autant idéalisée. Et puis finalement nous, les travailleurs sociaux, avons bien un point en commun avec les Juges, c'est que du fait de notre fonction engagée et de la mission qui nous est confiée, nous serons tous, dans les faits, forcément remis en cause et contestés à l'heure des comptes à rendre.

Certes le Juge des enfants jouit d'une position sociale reconnue et respectée. Il est protégé par l'appareil judiciaire et bénéficie d'une audience particulière. Partout où l'on parle de l'enfance, il est volontiers convié à exprimer son point de vue, ses connaissances et ses repères en la matière et ce qu'il dit fait souvent autorité de la place où il parle. Il n'en est pas forcément de même pour ceux qui, sur le terrain, accompagnent l'enfant et sa famille au quotidien et dont les actes et les discours apparaissent souvent sujets à caution voire suspects. C'est une autre question sur laquelle il nous faudra revenir également. Dès à présent, j'é mets l'hypothèse que si notre langage déplaît parfois c'est qu'il dérange et que ce n'est pas une raison suffisante pour se taire. Cependant, que l'on ne s'y trompe pas, dans son cabinet, dans sa solitude, le Juge des enfants mène un combat singulier et se sait dépositaire d'une fonction dont les tâches quotidiennes s'avèrent souvent extrêmement difficiles, voire impossibles à tout le moins porteuses de messages ancrés sur le Droit de l'enfance et de la famille, qui seront captés ou non, pour le meilleur et pour le pire. Et j'imagine à quel point il doit être, lui aussi, saisi de bouffées d'angoisse quand les choses tournent mal, d'autant plus que les précautions prises et la peur n'évitent pas toujours le danger.

Décidément j'ai bien fait d'être éducateur. Jamais plus je le promets, je n'aurai envie d'être Juge.

## **2. Dans les faits qu'en est-il : j'ai rencontré 36 Juges des enfants**

Depuis 1961 j'en ai connu des Juges pour enfants, à Boulogne sur Mer, Saint Omer, Douai, Béthune, Arras, Hazebrouck, Tournai et surtout à Lille. Globalement cela représente 30 à 40 audiences par an, une multitude de rapports et de courriers divers, et parfois des communications téléphoniques directes et des visites mopinées au Palais parce qu'il m'arrive aussi de devoir fonctionner dans l'urgence. Tant pis ! Mais à dire vrai je ne l'ai pas toujours regretté, d'autant que le plus souvent, mes démarches impromptues, hors procédure, faisaient bouger les "choses" et me soulageaient.



36 Juges des enfants, ce sont autant de pratiques et de modalités différentes, autant de manières d'aborder les problèmes et de les étudier, autant de regards portés sur les conflits familiaux et leurs incidences sur les enfants, autant de variations dans les décisions, les suivis, les reprises.

Nous sommes loin de la position idéale dont nous parlions dans le premier paragraphe. Mais à la limite peu importe, puisque le Juge est souverain tant dans le fond que dans la forme et ce qui compte le plus, c'est bien qu'il intervienne au bon moment en présentant la loi pour qu'elle s'impose à tous et fonctionne comme repère. Et puis il y a toujours le sacro-saint principe du recours possible, que pour ma part je n'ai jamais vu aboutir vraiment.

J'ai donc dû m'adapter aux multiples fonctionnements des uns et des autres et j'ai eu parfois de la difficulté à rester serein, en pariant cependant a priori que chacun était bien à sa place et faisait ce qui lui semblait opportun pour s'y tenir.

Sans faire l'inventaire des modalités qui m'ont questionné, je prendrai simplement quelques exemples qui me paraissent significatifs et qui, en l'occurrence, ne sont pas toujours du fait du Juge, dans la mesure où les relations entre les services de la Direction de l'action territoriale et de la santé et la justice, viennent parfois compliquer le processus.

Les convocations aux audiences nous parviennent ou directement, ou via les secteurs d'action territoriale, parfois six semaines à l'avance, parfois quelques jours avant si ce n'est quelquefois le jour même, voire même après l'échéance.

Les attentes prolongées devant certains cabinets sont légendaires et génèrent dans les couloirs des mouvements d'impatience, des conflits inutiles, des stress ajoutés tant la concentration des problématiques se trouve exacerbée par des phénomènes amplifiés par le théâtralisme de certains antagonistes.

Le minimum d'intimité nécessaire n'existe pas dans ce lieu qui ressemble parfois à un hall de gare ou une place de marché.

Parfois nous sommes tous invités à rentrer dans le cabinet, parfois l'audience se déroule en cascade, les enfants pouvant aussi être reçus séparément et individuellement, ce qui est, me semble-t-il, une très bonne chose car l'enfant quel qu'il soit et quel que soit son âge, a souvent du mal à dire autre chose que ce que ses parents lui ont soufflé ou que ce qu'il pense que ceux-ci veulent entendre.

L'audience peut durer 5 minutes mais aussi 2 heures. Elle peut clarifier la situation mais aussi la compliquer.

L'établissement d'accueil et le "réfèrent social" ne sont pas toujours perçus comme des interlocuteurs privilégiés et aussi incontournables l'un que l'autre. En outre les premiers intéressés, à savoir les parents et les enfants, attendent parfois trop longtemps avant d'être conviés à rentrer dans le bureau du Juge après que les acteurs sociaux aient fait le bilan de la mesure, ce qui ne peut que renforcer cette idée qu'ils seraient quelque part quelque peu dépossédés de leur autorité parentale.

Enfin si le Juge ne peut pas tout savoir, il est au moins des éléments du dossier et du suivi qui ne peuvent lui échapper, notamment sur l'identité des personnes convoquées et leurs place et responsabilités par rapport à l'enfant.

Qu'il traduise à sa manière les informations et appréciations qui lui sont communiquées sans pour autant lire en audience les rapports qui lui sont adressés et qui ne peuvent pas forcément être divulgués tels qu' en présence de l'enfant qui n'est pas toujours prêt à tout entendre, notamment



des révélations jusque-là tenues secrètes pour diverses raisons. Ou alors si c'est une pratique nécessaire et obligatoire, qu'on le sache avant.

Mais dans tous les cas de figure, que l'on ait ou pas des raisons de questionner et de remettre en cause, c'est bien comme pour tout, davantage la forme que le fond qui importe. Et ici il convient d'interroger la manière dont les choses vont se passer. C'est-à-dire ce qui, en-deçà ou au-delà du contenu-même de l'audience, va se jouer, pour peu que l'entretien et les débats ne soient pas suffisamment maîtrisés dans leur déroulement et leur progression. Il est des postures, des attitudes, des mouvements, des réactions de prestance qui en disent long sur l'état d'esprit de leurs auteurs et qui sont à prendre comme tels pour une compréhension en profondeur des phénomènes sous-jacents.

Force est de reconnaître que bon nombre de familles que nous côtoyons sont expertes en la matière. elles utilisent tout un arsenal de conduites parasites, parfois grossières, parfois très ingénieuses, qui viennent perturber la logique du contenu de l'audience. Ainsi on fait diversion, on passe du coq à l'âne, on joue à séduire l'auditoire par une attitude soudainement inhabituelle et inattendue. On demande beaucoup pour être certain d'en avoir un petit peu. On procède au chantage. On cherche à attendrir. On invente sans même se rendre compte de l'énormité de ses mensonges. On prend les enfants à témoin comme si, dans ce contexte, c'était une preuve irréfutable de véracité. On menace de faire de l'esclandre. On passe à l'acte aussi parfois. On insulte le Juge, on cherche à le coincer. On va même et c'est bien le comble, jusqu'à le remettre en cause dans la manière dont il est le garant de la loi afin de dériver avec une habileté consommée sur un autre "procès", celui même du Juge.

Ces familles-là et il y en a quand même beaucoup, possèdent une très grande habileté dans l'art de la manoeuvre comme outil de manipulation.

Ce sont là autant de signes d'un fonctionnement pervers sur lesquels le Juge devra se positionner.

Il se peut que dans un mouvement de contre projection il réagisse d'une manière "caractérielle" en fonction des images que projettent ainsi sur lui parents et enfants qui sont censés justement être remis à leur place. Parfois ce genre de réponses a le don de calmer les ardeurs et de centrer à nouveau les débats sur le sujet mais parfois aussi elles s'en trouvent décuplées et pour peu, l'on pourrait avoir le sentiment que ce sont les familles qui mènent les échanges par leurs digressions manipulatoires ou se retrouvent pêle-mêle des projections massives, des provocations et autant de revendications à se faire reconnaître dans leur "Parentale" dont elles pourraient se croire injustement dépossédées.

Dans ce fonctionnement courant le juge risque de se laisser entraîner dans un processus pervers qui l'éloigne de sa fonction essentielle à moins que le mécanisme soit repéré comme tel. A défaut les décisions et les jugements risquent d'être déplacés de leur objet et de déboucher sur des réactions dans lesquelles le but recherché est à terme d'avoir le dernier mot.

Dans le même ordre d'idée il se peut aussi que les représentants du dispositif d'accompagnement social et éducatif, éducateurs et services sociaux, mettent en avant leurs observations et leurs hypothèses explicatives pour influencer la position d'arbitrage du Juge et l'amener à adopter des solutions qui aillent dans leur sens. Il faut bien le dire, il n'est pas rare qu'un professionnel de terrain utilise, sans forcément toujours en avoir conscience, des attitudes et des discours visant à faire pression sur le Juge ou à le séduire plutôt qu'à l'informer et à l'éclairer avec le maximum d'objectivité.

En définitive tous ces phénomènes induisent différents aspects d'une certaine forme de compromission dont le but inavoué et inconscient est bien d'exclure le tiers dans une succession de relations duelles dont les deux parties, dans l'antagonisme ou la connivence, cherchent à



évincer la troisième. Et pourtant, qu'on le veuille ou non, la position du Juge ne peut absolument pas être mise sur le même plan que les deux autres. Comme représentant de la loi il est là pour rappeler le bien-fondé et les conséquences qui en découlent.

Et heureusement, dans la plupart des cas, la fonction reprend son droit en dépit des manipulations et séductions diverses.

Nous le disons plus haut, en tant que tiers impartial et indépendant sur le principe, il doit fonctionner comme arbitre et instance "paternelle" favorisant l'émergence d'une parole signifiante permettant à chacun, et en particulier l'enfant, de s'y retrouver et de fonctionner comme sujet, et non comme objet d'enjeux qui le dépassent et souvent lui pré-existent.

Tâches et fonction essentielles qui, il faut bien le dire, se trouvent sans cesse menacées dans nos sociétés modernes et davantage encore en cette fin de siècle où ce qui s'impose avec force ce sont justement le non respect de la personne, la discrimination sous toutes ses formes, le rejet de la différence, la dépendance et la non-différenciation.

### **3. Contexte social actuel, éléments d'analyse et de projet, examen de conscience d'un éducateur spécialisé**

#### **Chronique d'une société mortifère**

A l'instar du regard médical qui s'est sensiblement modifié par la prise en compte des pathologies les plus extrêmes, l'Action Sociale s'est forgée une dynamique originale en s'efforçant de traiter les problèmes des plus démunis et laissés pour compte, des exclus d'une société qui fonctionne comme un rouleau compresseur vis-à-vis de tout ce qui pourrait être porteur de différences.

Voilà que, sans être médecins, il nous paraît inévitable de se trouver en position de "soigner" des "malades sociaux" que la médecine n'a pas directement mission de soigner. Tâche impossible ! Mission insensée ! on peut effectivement en douter dans les périodes troublées et difficiles. Cependant, démarche hautement utile dont il n'est pas aisé de mesurer les retombées et qui, de proche en proche, s'efforce de promouvoir une société plus humaine, plus tolérante, plus démocratique, plus solidaire et où liberté, égalité, fraternité prennent sens au quotidien.

Il est vrai que depuis des années les comportements sociaux d'une fraction croissante de la population, les déviances multiples et les passages à l'acte fous sont ciblés comme étant des symptômes à prendre en compte, comme des manifestations d'un mal vivre et en tant que telles doivent être rapportées à une thérapeutique appropriée : celle du sens et du langage.

Nous sommes de plus en plus nombreux à être désormais convaincus que les pédagogues volontaristes ne suffisent plus dans l'accompagnement de l'enfant et du jeune dits "cas sociaux" et qu'il nous faut faire un travail d'orfèvre dans l'approche des significations afin de favoriser pour chacun une compréhension en profondeur de ce qui lui arrive, susceptible de lui permettre de repérer les événements de son existence, de les relier entre eux, d'effectuer une démarche d'étayage et par voie de conséquence de se structurer en se réconciliant avec lui-même et les autres. Ce cheminement ne peut se concevoir que par une prise en charge globale qui à travers le passé et dans le présent, prépare l'avenir dans un cadre cohérent et unifié que nous appelons pluri-, trans-, ou interdisciplinarité.

Pour étayer ce propos il nous faut préciser quelques repères face à la morosité ambiante et devant la montée de la violence et de l'insécurité qui apparaît bien à tous les niveaux, comme le syndrome d'une société dont les valeurs fondamentales à force d'être contestées risquent de



n'apparaître que comme des principes obsolètes et désuets, et où la référence à la loi ne fonctionne plus comme garde-fou.

Aujourd'hui davantage qu'hier ce qui est donné à vivre à une partie non négligeable de la jeunesse comme aux populations les plus démunies et aux exclus de tous poils, reste profondément dramatique, intolérable et scandaleux. Il y a ceux qui sont "IN" et ceux qui sont "OUT". Comme préalable et corollaire, moins la différence est tolérée, plus les mécanismes d'exclusion se multiplient et se prolongent en autant de violences reçues et données.

Pour éviter cette société duale, source de toutes les discriminations, il faut inventer de nouvelles solidarités et ne pas se tromper d'objectifs.

La première insécurité dans le temps comme dans sa gravité, son contenu et son traitement, n'est pas celle des populations nanties qui demandent protection et réparation légitimes, mais celle des populations démunies et défavorisées qui n'ont parfois d'autres ressources pour se faire entendre que de "passer à l'acte" et de faire peur tant elles sont elles-mêmes insécurisées et n'ont pas de sens à donner à leur vie.

Pour ce qui concerne le chômage, synonyme de perte d'identité et d'inactivité créatrice, en dépit des efforts d'ingéniosité qui ont été réalisés tous azymuts pour tenter de le juguler, seules l'innovation en matière de création d'emplois et la diminution-répartition du temps de travail apparaissent de plus en plus comme des objectifs et des solutions incontournables. En outre le "temps travail" apparaît comme une notion évolutive qui doit trouver à s'articuler avec les autres temps qui font intervenir d'autres repères et d'autres valeurs. Au point où l'on en est, ceux qui souffrent le plus de la crise et de la récession, et à cet égard les plus optimistes finissent même par dire que le plus dur est encore à venir, demandent autre chose que des slogans, aspirent à se retrouver une vraie dignité, condition nécessaire pour se mobiliser et se prendre en charge, et attendre que la reprise, encore hypothétique, ne les oublie pas une fois de plus.

Et si la relance économique se faisait encore attendre, il faudrait bien imaginer d'autres solutions en référence à d'autres valeurs oubliées ou originales.

La délinquance est à la fois une déviance et une menace pour la tranquillité des sociétés modernes, mais elle est aussi, en amont, le résultat d'un immense mal de vivre et le signe d'un appel. Dans ce contexte inédit, la drogue apparaît comme un facteur terriblement aggravant par la chaîne des dépendances physiques et sociales qu'elle introduit et reculant sans cesse les limites, par les seuils qu'elle fait franchir dans l'escalade.

Dans la lutte contre la toxicomanie, les moyens mis en place vont décuplant mais ils risquent fort de n'être jamais qu'un coup d'épée dans l'eau compte tenu de l'ampleur du fléau et aux dires même de ceux qui les ont décidés. En outre ils traitent la drogue un peu comme un objet, comme un symptôme à qui il suffirait d'administrer une médication appropriée. Or, qu'on ne se voile pas la face, ce genre de manifestation a le don, une fois repéré et circonscrit, de se déplacer pour souvent faire encore davantage de ravages. Enfin, et ce n'est un secret pour personne, certaines actions menées peuvent avoir un effet pervers, c'est à dire contraire à l'effet escompté.

Un combat efficace contre la drogue nécessite que l'on ne se trompe pas d'adversaire. Les drogués et c'est un préalable pour nous, sont d'abord et avant tout des personnes à soigner non comme objets mais comme sujets. Ils doivent en amont être perçus comme le fruit d'une société déstabilisée sur de nombreux points. Ils représentent un appel, un cri, une demande en cette fin du XXème siècle.





La drogue apparaît bien comme un défi aux sociétés dont l'idéal perversi prône les contre-valeurs de l'argent, de l'exclusion, de l'inégalité des chances et des droits et des devoirs, comme autant de rejets de la différence.

Ne signifie-t-elle pas en profondeur, un désir de mourir (d'une mort plus ou moins dure) à défaut de pouvoir bien vivre et paradoxalement pour avoir l'illusion de vivre pleinement en se réfugiant dans une succession d'ersatz et de produits de substitution tout aussi illusoire les uns que les autres et en s'abandonnant à un cauchemar peuplé de tous les nirvanas du monde ?

Le traitement, c'est peut-être la réponse la plus facile d'autant que la souffrance est telle que pour une proportion malheureusement importante les chances de guérison sont minimales dans l'état actuel de nos connaissances, et de nos pratiques, et de toutes façons tributaires de l'adhésion, dans la durée, du patient.

Pour ce qui concerne l'aspect plus global de la prévention en particulier pour endiguer les chances de dépendances et juguler en outre la prolifération du SIDA, plutôt que des actions ciblées ponctuelles dont les visées sont limitées, ambivalentes et dont les effets à long terme risquent d'être fort décevants, il convient davantage de susciter une dynamique nouvelle basée sur les réseaux de solidarité existants et/ou à promouvoir.

Nous pensons en particulier à l'action médico-psycho-sociale précoce, à la réconciliation des générations et des cultures, aux structures de réseaux comme autant de solidarités plurielles partout où la drogue et ce qu'elle signifie peut trouver à se distiller goutte à goutte, came après came, à l'intégration, l'insertion, l'accès à la formation et à l'emploi, et enfin à la lutte internationale et locale énergique contre toutes les formes de trafic.

La toxicomanie repose de fait sur une insatisfaction existentielle ; pour infléchir son développement et casser la spirale du "manque de manque" qu'elle induit, il faut remonter loin et déjà proposer aux jeunes des conditions de vie et de reconnaissances satisfaisantes. Nous sommes loin du compte d'autant que chaque âge de la vie secrète son propre lot de frustrations. Le toxicomane apparaît bien dans sa personnalité comme un individu figé sur l'immédiat, incapable de différer, hors du temps et installé dans la poursuite effrénée du leurre, tant les réalités qu'il a rencontrées, l'ont déçu. Comme un message il nous dit qu'il est dépendant à défaut de pouvoir choisir d'être libre. La seule thérapeutique qui vaille est bien de l'amener à recouvrir les conditions nécessaires à l'exercice de son libre arbitre.

#### **L'inceste : quelques éléments d'évaluation institutionnelle. Approche d'une grille de lecture du vécu de nombreux enfants placés**

L'inceste est bien, dans la panoplie de la maltraitance à l'enfant, l'une des violences les plus insupportables.

Il y a trente ans on osait à peine dire le mot ; tout au plus, du bout des lèvres on commençait à reconnaître çà et là une ambiance, un climat incestueux. Depuis une décennie, il fait de plus en plus partie de notre vocabulaire au quotidien. Logiquement on en a parlé de plus en plus au fur et à mesure que la justice était saisie par des affaires d'abus sexuels commis sur des enfants par des parents, mais aussi par des professionnels, les uns et les autres étant des personnes "ayant autorité". Le mot a donc fait irruption dans notre langage et je ne suis pas de ceux qui trouvent que l'on en parle trop car plus on est en éveil par rapport à ce problème, plus on a de chances de ne pas passer à côté quand il existe vraiment et de le traiter comme il se doit en ayant bien sûr la précaution de comprendre ce qu'il recouvre et ce sur quoi il repose vraiment.

L'inceste est en soi une transgression de la loi de base de l'humanité, à savoir : l'interdit de l'endogamie. C'est une spécificité de l'ordre humain. Il n'y a paraît-il pas d'inceste dans le règne



animal. La prohibition de l'inceste est vieille comme le monde. "Incestus" veut dire impur, souillé, altéré, pas clair. Il désigne les rapports entre un homme et une femme qui sont parents ou alliés à un degré prohibé.

Au-delà des problèmes réels de consanguinité, il faut tout de suite souligner les conséquences psychologiques et sociales du mélange des générations et de la non différenciation des ascendants et des descendants dans la lignée.

L'inceste est un peu comme une maladie, un syndrome, un trouble grave, une altération profonde du développement psychique, un dysfonctionnement du processus d'individuation-séparation-autonomisation, un dérèglement de la sphère relationnelle et interactive.

Il faut distinguer l'inceste agi, en acte, en action et ses multiples dérivées ou "équivalents" qui ne sont pas forcément les moindres au niveau des conséquences ultérieures sur le développement de la personnalité.

Paul Claude Racamier, psychanalyste, membre fondateur du mouvement de thérapie familiale psychanalytique, nous donne la clef aux nombreuses questions posées dans l'analyse passionnante d'un concept qu'il appelle "ANTOEDIPE"<sup>1</sup>. Il a cette formule admirable devenue justement célèbre : "l'inceste, ce n'est pas l'oedipe, c'en est tout le contraire".

Dans le champ qui nous intéresse, quelles sont les conditions du développement harmonieux et dynamique de l'individu ?

Chaque être humain est inscrit dès avant même la naissance dans la dialectique interactive du "même" et de "l'autre".

Il est comme un prolongement de ses géniteurs, mais il est aussi tout autre. Il est un peu comme son père, un peu comme sa mère, mais il est aussi différent ou plutôt "appelé" à le devenir. A condition, évidemment qu'il baigne dans un climat susceptible de l'aider à s'autonomiser et à développer ses compétences propres et son originalité.

Or c'est souvent là que le "bât blesse" si j'ose dire. C'est encore à Paul Claude Racamier que je fais référence quand il précise les deux types de relations de séduction qui vont marquer l'individu dans son parcours émotionnel et affectif : La séduction "narcissique" centrée sur soi comme sur le centre du monde, sur le "même", inscrite dans une tendance quasi compulsive à tout rapporter à soi.

La séduction sexuelle, relationnelle par excellence, inscrite dans le désir de rencontrer l'autre différent pour un enrichissement mutuel, un échange, une mise en forme de l'un par l'autre.

La première va s'imposer comme un besoin presque instinctif, destructeur parce que jamais assouvi toujours en quête de s'approprier l'autre et de se l'incorporer. Elle se présente comme un processus totalitaire de jouissance et de mort.

La deuxième va se négocier comme une demande d'échange, une promotion de la sexualité comme complémentarité et attirance des différences. Elle se présente comme une construction démocratique ouverte sur le désir.

La première est figée dans la problématique du "même" ..

La deuxième est ouverte sur celle de "l'autre".

---

<sup>1</sup> "Antoedipe et ses destins", Apsygée Edit 1989.



Dans nos projets d'accompagnement nous faisons le maximum pour faire la part des choses sans pour autant sombrer dans un manichéisme caricatural et dangereux car les choses ne sont pas si simples dans la réalité qui nous est donnée à gérer.

Que rencontre-t-on à la lecture active des cas d'inceste et de ses équivalents ?

On est dans l'inceste où ça sent l'inceste comme on dit.

Ce qui frappe le plus, c'est le thème de l'enfant objet, non pas objet de sollicitude, de tendresse et d'amour, quoique... parfois on s'y tromperait, mais objet tout court. Dans un tel contexte les limites n'existent plus, pas davantage que la loi et les différences. Il s'agit d'une possession pour soi par négation de l'autre comme tel. Il n'y a pas à proprement parler de vrai désir, mais bien plus un besoin instantané de possession de l'autre.

En fait l'homme qui couche avec sa fille comme la femme qui couche avec son fils, ce n'est pas parce qu'ils les désirent mais justement pour éviter de les désirer. Sans le savoir ni le vouloir cela aboutit à une mort de l'autre comme pour éteindre toute vie différente naissante.

On parle aussi de complicité, de secret, de fascination, de relation envoûtante, de non dit qui génère de proche en proche une succession de violences. A cet égard l'érotisation précoce chez l'enfant doit toujours nous alerter comme un mécanisme suspect.

On a en fait affaire non à des familles différenciées, obéissant à certaines règles qui imposent que parents et enfants aient des rôles et des attentes différentes, mais à des groupes - fratries où finalement ce qui compte ce n'est pas la différence d'âge, de sexe, de statut, de fonction, et de désirs mais le fait de constituer un magma de personnes-objets pour soi et pour l'autre, sans limites aucunes, sans repères, j'aurais dit sans objet. Objets qui se cotoient et se prennent sans mots dire, sans signification, "motus et bouche cousue".

Souvent c'est d'ailleurs l'enfant qui prend la place des parents et mime la fiction parentale à la place des parents défaillants ; il signe les chèques, il fait comme si. Constellation faite d'enfants-parents et de parents-enfants.

Qui dit non sens, non dit, dit violence ! On peut imaginer toutes les formes que pourront prendre les violences ainsi enmagasinées quand elles rencontreront en AEMO, en établissement, devant le Juge des enfants les repères et les limites nécessaires afin que chacun, parents et enfants puissent progressivement vivre comme des personnes libres et autonomes. On ne quitte pas le monde d'une certaine folie sans résister.

Je suis persuadé que l'enfant victime de l'inceste (et il est fort probable que ses parents l'aient été aussi à la génération précédente) va faire revivre ou projeter sur ses éducateurs et éducatrices toutes les violences qui lui ont été faites . comme un jouet, une marionnette, il va rejouer tout ce qu'on lui a fait subir. Il va réagir, fuguer, céder à une relation type homosexuelle, faire courir le bruit qu'il est battu, violenté voire violé, mettre des bouts de bois dans les serrures, faire irruption de multiples manières dans la vie des adultes etc... Comme si les différences n'existaient plus.

De tout cela découlent une série de repères relatifs au projet de prise en charge.

Que la loi soit présente pour sanctionner ce qui a à l'être.

Que l'éducatif s'acharne à proposer un cadre et des limites.

Que la dimension du "soin" apparaisse comme un médiateur entre le vécu et le dit, le signifié.

Que le regard de chacun des professionnels s'articule autour d'un projet qui se parle, et que chacun des intervenants garde sa place et sa spécificité.



Que l'on garde individuellement et collectivement présent à l'esprit que ce qui ne va pas dans le sens d'une bonne distance et de l'individuation est suspect. Garantir les différences est vital, mais c'est aussi tout un art.

Aussi ne traitons pas les enfants comme des objets sous prétexte qu'ils se comportent comme tels vis-à-vis de nous.

Il faut savoir que la prise en charge d'enfants incestés ou ayant évolué dans un climat incestuel, rejaillit sur nous en cascade et les troubles que l'on est censé traiter peuvent déteindre sur nous. Il faut savoir aussi que, au plus profond de nous, l'accompagnement va pouvoir raviver ce qui peut rester en chacun d'entre nous de bribes d'inceste latent ou jamais totalement réglé, ou de la menace d'inceste que nous aurions pu rencontrer çà et là.

Envisager de poser les interrogations aussi en ces termes est à coup sûr la bonne stratégie car elle s'efforce de formuler toutes les vraies questions et d'y apporter des réponses qui nous concernent tous.

#### **Bilan général et questionnements actuels ; où va t-on et comment s'en sortir ?**

En dépit de la somme des prises de conscience effectuées d'année en année et des dispositifs injectés, force est de constater que l'ampleur de la tâche à accomplir se pose toujours en des termes cruciaux dans un monde mouvant et à la recherche d'équilibres provisoires. L'érosion des repères et des valeurs va de pair avec une immense précarité à tous les niveaux, tandis que les réponses apportées arrivent déjà souvent fort tard ou apparaissent à tout le moins déconnectées du monde ambiant et sans doute également insuffisamment reliées en amont et en aval.

La pratique quotidienne nous a appris à envisager la prise en charge au-delà et en-deçà de l'accueil proprement dit, dans la perspective du lien et du langage conçus comme paramètres essentiels. En d'autres termes, le développement de la personne, enfant-jeune- ou adulte, est éminemment soumis à des déterminations multiples, relationnelles sociales et culturelles qui s'inscrivent comme autant de traces et à ce titre, vont s'organiser en structures de réponses aux sollicitations et aux traumatismes de toutes sortes. Chacun est ainsi amené à "fonctionner" selon une certaine logique tout à fait personnelle et originale. Un enfant désiré pourra devenir à son tour désirable et désirant. Un enfant repéré et identifié pourra dans sa relation au monde et aux autres, intégrer les repères nécessaires à un parcours harmonieux, tisser des liens, relier entre eux les événements qui constituent la trame de son cheminement et devenir ainsi progressivement sujet et acteur de son histoire.

Or, pour tous les enfants et jeunes que nous accueillons, le temps d'une prise en charge, les dés sont pipés et les expériences qui les inscrivent au monde apparaissent bien comme une succession de séparations, de ruptures et de non dits et sans doute encore davantage en cette fin de siècle marqué, pour un nombre croissant d'individus, d'incertitudes, d'angoisses et de non sens.

Le travail social en lui-même et dans ses articulations avec le secteur économique, se trouve être menacé lui aussi par la crise et ballotté dans les turbulences du monde ambiant.

Depuis des années, il nous a été demandé de redéployer les moyens comme pour faire toujours plus avec les mêmes donnes, d'être plus efficaces là où les aléas de la vie sont légion, d'être performants et pertinents en un temps limité là où tour à tour nous nous "cassons les dents" devant l'ampleur de la tâche et la complexité des problèmes à traiter.

Déjà en 1993 et à l'horizon 1994, on entend parler de contraintes accrues et de seuils qu'il nous faudra ne pas dépasser sans prendre le risque de se trouver discrédités, voire ramenés d'autorité à



des normes jugées en haut lieu plus acceptables, comme si la toise allait fonctionner en référence à des repères imposés parce que incontournables.

Notre conviction de professionnels de terrain renvoie à d'autres critères plus qualitatifs et tirés de notre pratique au quotidien.

La prévention, longtemps présentée comme la panacée universelle, le "nec plus ultra" a pris justement conscience de ses limites, de ses insuffisances voire même de ses échecs.

La prise en charge en établissement a aussi souvent été l'occasion de faire son "examen de conscience" et de clarifier ses objectifs, ses priorités, sa trajectoire et ses indications.

Or, il est des situations qui échappent à l'une et l'autre forme d'accompagnement, trouvant peut-être à se résoudre partiellement par le biais de réseaux informels, à moins qu'elles ne se cristallisent et se "précipitent" dans des chancres ou des ghettos qui tôt ou tard exploseront, à tout le moins s'épanouiront dans les zones a-typiques, a-sociales rejetant toutes les formes de la citoyenneté, et particulièrement propices au développement de la délinquance et de la drogue sous toutes leurs formes.

C'est que le secteur social fait apparaître toute une série de paradoxes dont il n'est pas toujours aisé d'approcher les significations et qui viennent reposer comme en dilemme la question de confiance et d'opportunité.

Prenons l'exclusion par la maladie, l'âge, le handicap, l'habitat, le chômage ou l'isolement : l'exclusion progresse dangereusement dans une société à plusieurs vitesses alors que dans le même temps les prestations de type R.M.I., A.P.I., A.A.H., minimum vieillesse, aides au logement et autres formes de dépannage ont considérablement augmenté ces dernières années.

Le travail social semble vivre cette même croissance exponentielle sans pour autant, apparemment au moins, juguler significativement les difficultés traitées et éviter la spirale de reproduction des "cas sociaux".

Prenons la discrimination sous toutes ses formes ! Le droit à la différence s'accommode mal de modèles normatifs qui ne font guère qu'entretenir l'illusion de la maîtrise des extrêmes et exorciser l'angoisse devant les situations "exceptionnelles" au sens statistique du terme.

Autre exemple, sans doute encore plus parlant la question de l'inceste et d'une manière plus générale de tout ce qui fait violence à enfant. Ce thème longtemps tabou tant il venait nous agresser, a été ces derniers temps largement débattu et mis au grand jour au risque d'apparaître quasiment universel.

Pouvait-il en être autrement dans une société où les valeurs et les repères fondamentaux ont perdu tant de crédibilité et où tout peut apparaître légitimement suspect ? Pouvait-il en être autrement dans un monde où la loi sociétale de base, à savoir le respect de l'autre comme tel, n'apparaît plus comme une référence solide ?

Le dénominateur commun de toutes les formes de violence n'est-il pas justement la perte des repères et le refus de l'altérité ? Et c'est la porte ouverte à toutes les manifestations de symbioses, de compromissions et d'homonymies comme autant de rejets de la différence.

Or, combien d'adultes "mal vivants" occupent ainsi l'espace de leur progéniture comme s'ils ne pouvaient que vivre par procuration et combien d'enfants ne sont-ils pas finalement plus matures que leurs parents dans leur désir d'autonomie.

Car la question essentielle révélée par les situations incestueuses est bien là, à savoir : au nom d'un "amour fou" il n'y a plus guère de différenciation entre les générations, on est tous pareils et



le désir comme le plaisir s'assouissent dans une confusion avec un faux semblable, prémisse d'une possession réciproque.

Autrement dit, il y a erreur sur la personne, la sienne et celle de l'autre. Il n'est pas étonnant que tout cela respire complicité, non dit et secret.

Un enfant "incesté" se trouve plongé dans l'univers pervers de parents qui fonctionnent comme des enfants tout puissants et possessifs. Toutes ses velléités de "sortir de son oeuf" et de prendre son autonomie pour se réaliser en tant que personne de droit et sujet de son histoire risquent d'être nulles et non avenues.

A cet égard, on ne peut pas ne pas penser à cette notion de mort psychique si proche des mécanismes pré-psychotiques. Il lui faudra beaucoup d'énergie et une prise en charge tout à faire particulière pour ré-apprendre à vivre autrement.

Ce fut le cas de cette jeune fille de 12 ans qui, à la simple idée de devoir se rendre à l'école, était littéralement paralysée comme un tout petit qui souffre de marcher jusqu'à la maternelle dans la mesure où ses jambes ne le supportent plus et qu'il faut donc le porter.

Ce fut aussi le cas de ce petit garçon de 9 ans qui, à défaut de pouvoir être le "tout" pour sa mère, est tétanisé devant elle comme pour mimer l'abandon de fait dont il est l'objet, le reporter tantôt sur lui par des comportements autopunitifs et suicidaires, tantôt sur le milieu d'accueil qui dès lors s'avère être responsable de tous ses maux.

Davant ces états de fait générant angoisse et impuissance, plusieurs hypothèses explicatives viennent à l'esprit comme autant de réponses partielles à l'inflation, à la surcharge, réponses qu'il nous faudra logiquement pondérer.

On peut émettre l'idée que la tâche qui nous est demandée est impossible, voire illusoire. De nombreux cas concrets pourraient nous le donner à penser tant les mécanismes sont ancrés et tant il est difficile d'introduire des modes de pensée et d'agir différents.

On peut penser également que les nombreuses résistances rencontrées, recouvrent des aspects positifs sous-jacents que nous ne serons même plus disposés à entrevoir tant nous vivons dans la menace que représentent les différences.

On peut enfin être persuadés qu'il s'agit davantage de stratégies que de moyens proprement dit, que le travail social s'accommode mal des demi-mesures et surtout qu'il faut du temps, beaucoup de temps pour traiter durablement les problèmes.

En d'autres termes, il s'agit surtout de préciser l'objet de nos investissements en terme de projet. A ce titre, accueillir un enfant c'est bien lui donner ce dont il a besoin au quotidien pour avoir une place, le gîte et le couvert. C'est aussi l'aider à restaurer l'image souvent fort négative qu'il a de lui compte tenu de ce qui lui a été renvoyé et à se réconcilier avec lui-même à distance des enjeux, clivages et manipulations dont il est l'objet.

C'est donc surtout l'accompagner dans son histoire passée, présente et à venir, l'aider à trouver la clef lui permettant d'avoir son identité et de construire sa personnalité à travers les essais et erreurs, les désirs personnels et les demandes progressives d'autonomie en tenant compte des épreuves, des rejets, des traumatismes de toutes natures et des deuils éventuels.

A cet égard, on ne peut pas se payer de mots et l'on comprend mieux l'écart de langage que l'on fait souvent en parlant de "retour en famille" comme si le temps du placement n'était qu'une parenthèse insuffisamment inscrite dans l'avant et l'après. C'est surtout vrai quand il s'agit de placements longs (3ans et plus).



L'enfant comme ses parents ne peuvent à coup sûr imaginer revivre ensemble avec un minimum de sérénité que si la séparation liée à la mise à distance, liée au placement a été digérée et intégrée. Cette perspective nécessite un long cheminement qui se traduit dans les faits par un projet d'accompagnement global et individualisé. Chaque trajectoire sera forcément différente et par dessus tout il faudra se méfier des tracés uniformes et stéréotypés comme si chaque situation pouvait correspondre à un moule et proscrire toutes les formes de forcing qui ne tiennent pas compte du fait que chaque structure familiale est un cas d'espèce, ayant son rythme, sa dynamique, ses résistances et son histoire.

Comme en matière de couple, tout est possible, de la séparation inéluctable et irréversible, aux "retrouvailles", à comprendre en terme de désir authentique de reconstruire quelque chose ensemble sur la base des conflits qui ont vu naître la rupture antérieure.

Au-delà de l'accueil de l'enfant et à travers son accompagnement au quotidien, la prise en charge comporte une dimension dont il n'est pas aisé de rendre compte, à savoir l'approche thérapeutique des comportements, des réactions, du dit et du non dit, des mécanismes répétitifs, des intentions, des faits et gestes de chacun : l'enfant, sa famille, l'établissement d'accueil et les autres partenaires impliqués dans le "travail".

Il faut le savoir : chacun "fonctionne" avec ses repères, ses questions, ses attentes.

Il faut le savoir aussi l'enfant qui est de fait le centre de notre intérêt va rejouer avec nous (l'ensemble de l'équipe de l'établissement) les multiples épisodes qui constituent sa problématique disloquée. Il va vérifier en quelque sorte la permanence de ses modes réactionnels et relationnels en les essayant avec nous. Il se peut qu'en nous provoquant de la sorte, il ne fasse jamais que répéter inlassablement des expériences difficiles rencontrées dans sa famille. Rejeté, objet d'enjeux et de conflits entre ses parents, il risque effectivement de reproduire avec nous quelque chose de similaire. Immanquablement, ce manège durera tout le temps qu'il faudra pour qu'il puisse trouver un avantage en terme de satisfaction et de bénéfice, à "fonctionner" différemment et à devenir un peu lui-même.

Et c'est là qu'il nous faut rester extrêmement vigilants car, consciemment ou non, la structure familiale ne l'entend pas forcément de cette oreille et résiste, parfois avec beaucoup d'énergie, aux changements véritables auxquels elle n'aurait pas été suffisamment associée et/ou préparée.

Toutes proportions gardées, il se peut aussi que de la même manière, la famille, tant elle se trouve désemparée, cherche à prendre à témoin le service social et en l'occurrence le référent, comme pour venir contrecarrer la progression naissante.

Il se peut enfin que, si nous ne prenons pas suffisamment de distance par rapport aux événements, nous ayons nous aussi des difficultés à prendre de la hauteur et à réaliser que tout ce qui peut se rejouer avec nous ne nous concerne pas directement en tant que personne. Et c'est bien là un des aspects fondamentaux de la visée thérapeutique qui, en définitive, propose un cadre où les choses indicibles parce qu'agies, vont pouvoir se dire et de ce fait, prendre sens dans une dynamique interactive. Il s'agit bien entendu de l'approche des phénomènes et des mécanismes transférentiels et contre-transférentiels qui s'éclairent mutuellement et s'avèrent être dans la pratique, des indicateurs précieux tant pour évaluer les différents moments de la prise en charge que pour proposer des décisions opportunes et efficaces à long terme.

C'est au prix de ce cheminement laborieux, exigeant mais passionnant que parents et enfants vont peut-être pouvoir se réconcilier pour eux-mêmes, au risque parfois de ne jamais se retrouver définitivement mais au moins de se respecter, en se dégageant des emprises mentales réciproques et n'étant plus une entrave au développement de "l'alter ego"



A l'approche du XXI<sup>e</sup> siècle, nombreux sont ceux qui ont prédit que l'ère à venir serait spirituelle ou ne serait pas. On peut encore rêver ! Mais c'est sans compter sur la dégradation sans précédent du contexte et du tissu social. C'est aussi sans tenir compte des nouvelles formes qu'allaient prendre les déviances, sans tenir compte que le fléau allait envahir de proche en proche les villes, les banlieues et les campagnes avec en point de mire des spectres aussi effrayants les uns que les autres. sans tenir compte non plus de la vague de violence qui allait déferler de ci et de là avec tout son cortège de maltraitance, d'abus de toutes sortes et en particulier sexuels, sans tenir compte non plus des clivages et du nombre croissant d'exclus qui, avant même de se poser ce genre de questions sur les symptômes et ce à quoi ils renvoient, doivent avant tout répondre aux préalables essentiels que sont l'identité et les origines.

La révolution culturelle de 1968 qui a magnifié un formidable élan de liberté, de retour aux sources et de solidarité aurait-elle été détournée de ses objectifs originels. Elle a semble-t-il été sans lendemain dans les faits, pire encore elle a laissé des traces dont certains ont du mal à s'en remettre.

Le choc pétrolier de 1973 à la fin des "trente Glorieuses" est venu basculer de nombreuses espérances. Un monde menacé perd ses valeurs et prend le risque de s'élancer dans une course effrénée pour en trouver d'autres alors que l'essentiel était à porter de main.

La famille a perdu beaucoup de terrain, l'école et la religion aussi et la rupture consommée entre les générations n'a pas facilité le passage de relais de l'héritage du passé. Nos sociétés sont un peu comme une embarcation sans boussole comme si elles étaient un peu condamnées à repartir à zéro, gardant par devers soi l'illusion de tout maîtriser chacun pour soi.

Les lois de décentralisation, la loi particulière, les lois de 1984 et 1986 en particulier, ont situé l'objet et l'enjeu en des termes qui permettent de remonter jusqu'aux sources et de rejoindre les valeurs fondamentales léguées par les générations antérieures.

Mais parallèlement le vécu quotidien nous apporte son lot de course au plus offrant dans laquelle la fin justifie les moyens, de démission, de compromission et de perversité comme autant de résistances au changement authentique.

Et le secteur social n'échappe pas à cette contamination. Il se trouve extrêmement menacé dans le contexte actuel.

Il coûte trop cher. Il est sujet à caution car il ne maîtrise pas tout loin s'en faut, et donne même parfois l'impression de créer les problèmes ou de les amplifier comme pour assurer sa pérennité.

Il est déprimé, débordé et donne aussi cette image de trop s'appesantir sur les états d'âme qui l'envahissent.

Enfin il n'atteint même plus guère certaines franges de la population qui en auraient malheureusement le plus besoin. Nous pensons en particulier :

A ceux qui font tellement de bruit qu'ils ne sont même plus disponibles à l'écoute qu'ils pourraient trouver çà et là au hasard des rencontres et des dispositifs.

Plus encore, à ceux qui ne font même plus parler d'eux tant le marasme dans lequel ils se trouvent, les fait se replier sur eux mêmes et renforcer pour eux les conséquences d'une "mort sociale" inéluctable comme un cancer qui les ronge et les ruine.

Alors essayons dans tout cela de retrouver le bon sens, la simplicité qui nous fait parfois défaut. Retournons sans cesse aux sources pour promouvoir un projet d'action sociale fondamentalement différent, ou les "aidés" seront d'abord et surtout considérés comme des sujets à part entière qui puissent se réapproprier leur histoire et leur trajectoire, où les "pros" des différents dispositifs





arrêtent de se considérer comme les "bons samaritains" à l'exclusion des autres bien sûr et s'efforcent d'oeuvrer dans le sens d'une authentique démarche trans-partenaire (les premiers partenaires étant les populations accompagnées) et où le travail engagé se donne les moyens d'une évaluation permanente. C'est à ce prix là qu'il prendra tout son sens ! D'autant que, nous l'avons dit, chacun se trouve directement menacé par les désordres qu'il côtoie. Nous l'avons vu, quand on traite la violence on peut être tenté comme en miroir, de devenir violent à son tour par autant de mécanismes de séduction-fascination. A force d'accompagner des personnes tétanisées par le mal incestueux et totalement dépendantes des conduites délinquantes et/ou toxicomanes, on peut en être éclaboussé au point d'en perdre même une partie de notre discernement et de notre sérénité.

Les projets totalitaires et terroristes qui peuvent venir flirter avec nos désirs archaïques de toute puissance, enfouis dans notre "nuit des temps" sont une réelle menace qui nous guette pour épuiser que les aléas de la vie ou l'usure nous aient quelque peu fragilisés.

La meilleure vaccination si j'ose dire devant le risque de contagion et d'épidémie réside bien dans la cohérence d'un projet partagé, parlé, évalué avec les autres, tous les autres et dans une hygiène de vie qui garantisse l'équilibre nécessaire pour poursuivre la mission qui nous est confiée.

Permettez-moi en fin de parcours de scander un certain nombre de principes qui justement n'en sont pas car, rejetant les préceptes totalitaires, il renvoie résolument au respect de l'autre comme tel, au désir de concourir à un authentique mieux être pour tous, au plaisir du travail bien fait jusque dans toutes ses articulations, à ce projet d'amour que chacun porte en soi, parfois même à son insu.

D'ailleurs c'est sûr, les désordres, les crises, les déviations, ne sont finalement que des ersatz, d'un débat amoureux mal articulé et pour tout dire branché sur son contraire. Combien de personnes haïssent justement car elles ne savent pas ou plus aimer ! Combien de personnes se meurent lentement mais le plus souvent violemment, à défaut de pouvoir assumer leur désir de vivre avec tout son cortège d'insatisfactions momentanées, de manques et de frustrations inévitables corollaires pour elles d'autant de pulsions folles ! Combien de personnes vivent mal le "sevrage" justement comme si le "manque de manque" était constitutif de la condition humaine ! Il n'est pas étonnant qu'ils se comportent comme des morts en sursis.

Aussi, se rappelant que l'on a pris conscience depuis peu (les années 70) de l'existence de l'enfant comme partenaire, personne à part entière et sujet de son devenir, commençons par lui reconnaître le droit à sa parole.

Autrement dit

- Faire que chacun devienne actif et acteur.
- Avoir toujours présent à l'esprit que c'est l'établissement qui doit s'adapter à l'enfant et non l'inverse.
- Ne pas tuer dans l'oeuf les compétences de l'enfant et de sa famille. Et optimiser le potentiel de développement.
- Se donner le temps pour favoriser l'émergence des aptitudes à devenir sujet.
- Promouvoir la différence et l'auto-détermination, sinon on fait du "colonialisme" et on ne peut plus s'étonner de récolter ce qu'on a semé.
- Eviter tous les mécanismes induisant clivages, dépossession et invalidation.



A cet égard il nous faut aussi clarifier une notion piège : celle de substitut parental. Même si l'on s'en défend on peut en effet, dans la pratique, se substituer aux parents. Certes on peut l'être provisoirement, partiellement et ponctuellement, notamment dans le cadre physique de la prise en charge, mais on ne l'est qu'en référence à ceux qui détiennent l'autorité parentale et à ce titre la seule question qui doit préoccuper l'éducateur d'une façon permanente est celle-ci : "Au nom de quoi et au nom de qui je m'engage ?"

- Développer une authentique dynamique inter-partenaire et pluri-disciplinaire. Dans le fracas des pouvoirs politique, administratif, financier, judiciaire et professionnel du terrain, il nous faut envers et contre tout passer d'une position de rivalité à une position de complémentarité et de concertation véritables. Compte tenu de la difficile maîtrise du secteur, déplorant que parfois la décentralisation se soit centralisée dans un contexte persécutif avec son contingent de pressions totalitaires et constatant dans la pratique que les problématiques de plus en plus complexes risquent d'être confiées à des personnels de moins en moins qualifiés, la communication trans-partenaire authentique se présente comme un impératif urgent et incontournable, situé entre éthique et politique.

En terminant ce long parcours de l'examen des conditions de l'exercice d'une profession particulièrement difficile, exigeante mais aussi tellement forte et enrichissante, je m'autorise à livrer une hypothèse interprétative peut être un peu sauvage mais que je livre à la réflexion collective. J'ai beaucoup parlé de l'inceste, de ses mécanismes, de ses significations et de ce qu'il induit.

Et je ne suis pas loin de penser que le trouble qui durant la période tourmentée que nous venons de vivre, à quelque chose à voir avec les problématiques incestueuses, ne fusse que dans les multiples tentatives d'exclusion du tiers : Une société incestuelle génère des fonctionnements incestueux.

### ***LE JUGE DES ENFANTS TIERS INCLUS : DEPOSITAIRES DU DROIT ET GARANT DE L'APPLICATION DE LA LOI***

#### ***EN QUOI LA LOI, L'ESPRIT ET LE RESPECT DES LOIS NOUS CONCERNENT TOUS.***

*La tâche qui attend le Juge des enfants semble en tous points démesurée, d'autant que, nous l'avons souligné, les fonctions chargées de rappeler les limites, le cadre et les repères, sont manifestement bafouées et menacées en cette période très indécise et inquiétante. La perte des valeurs s'est accentuée avec le discrédit des institutions. La crise économique sans précédent devient une crise tout court et une dépression globale qui affecte tous les rouages du système.*

*Plus la loi perd de son poids et de sa valeur de référence et plus on enregistre une inflation du recours à la justice, comme si toute socialisation était à refaire et comme si les qualités démocratiques, apanage de tout citoyen digne de ce nom, étaient à ce point absentes du lien et du tissu social.*

*On est loin de ces temps reculés, encore accessibles chez certaines peuplades dites primitives où le permis et le défendu puisaient leurs raisons d'être, fonctionnaient comme repère acquis une fois pour toutes, dans la référence aux "anciens" et se traduisaient en rites et rythmes immuables.*

*Or il n'est pas possible que les Juges des enfants se multiplient au point d'être en mesure de reprendre toutes les situations où la loi est défailante. Je dis cela parce qu'il me semble que*



nous avons quelque peu perdu de vue cette idée que l'instance tierce, comme toutes celles qui inscrivent l'expérience humaine dans le champ symbolique, a ceci de particulier qu'elle peut être présente jusque dans et par l'absence. On le dit aussi, les éducateurs ont trop souvent le réflexe de "faire intervenir" le Juge comme s'il fallait qu'il soit réellement présent physiquement pour exister dans les têtes et comme si c'était pour eux une façon habile ou inconsciente de se démettre d'une fonction d'autorité qu'il n'est pas toujours facile d'assumer. A leur décharge, il faut dire que l'atmosphère ambiante n'est certainement pas propice à ce que chacun s'autorise dans les limites de sa fonction, à présentifier la loi chaque fois qu'elle est bafouée. Les moyens de pression et les mécanismes de séduction, nous l'avons vu sont légions dans ce qui peut ressembler parfois à une "course à l'échalote" entretenue par des médias de tous bords toutes aussi démagogiques et provocatrices, par l'affrontement des pouvoirs plutôt que le concours de leurs éclairages réciproques et par une illusion d'autant plus forte que la maîtrise des phénomènes échappe aux meilleures intentions.

Tout cela fait appel à un changement radical des mentalités pour chacun.

En définitive le Juge des enfants apparaît bien comme le tiers qui permettra aux relations duelles de se trianguler et à la loi de fonctionner comme référence explicite et implicite, dans la présence comme dans l'absence.

A ce titre, il est à mes yeux comme le "partenaire du troisième type", différent des deux autres car non situé dans le même champ d'implications, rouage essentiel d'un dispositif extrêmement complexe et à distance des conflits et enjeux multiples qu'il aura à traiter et à juger.

J'ai dit partenaire, cela peut paraître incongru compte tenu de son rôle spécifique et de sa place sur un registre totalement différent. Et pourtant s'il veut que ses mesures, ses décisions et sa perception se fassent en écho à l'évolution des situations pour lesquelles il est saisi, il devra lui aussi participer au processus d'analyse et d'évaluation globales.

C'est mon opinion mais je ne crois pas qu'elle soit partagée par beaucoup en raison du principe même qui fait de la justice une instance indépendante. Je crois sincèrement que tout le monde et en particulier les parents et les enfants auraient là beaucoup à y gagner.

De même je ne sais pas ce qu'il en est dans le cursus ENM préparatoire à l'exercice de la fonction. Je pense aussi que les Juges des enfants devraient avoir une formation aussi pointue que possible sur la psychologie des individus et des groupes et sur l'approche de l'entretien et la conduite de réunion afin d'être mieux à même de gérer les situations qui se présentent à eux et de maîtriser mieux qu'ils ne peuvent le faire les mécanismes parasites dont j'ai parlé plus haut.

Quoiqu'il en soit et je reviens volontiers sur le titre que j'ai donné à cette réflexion dans un souci pédagogique et sans doute aussi pour me permettre de dire ce que j'avais à dire, en prenant le risque de provoquer un peu. Quand je dis à propos du Juge impartial et indépendant que j'ai failli le rencontrer, c'est bien dans l'absolu qu'il s'agit, le Juge assumant parfaitement sa fonction n'existant pas davantage que le travailleur social désincarné et sans état d'âme.

Cependant à la fin de ce texte que j'ai eu plaisir à rédiger même s'il m'en a coûté, je prends conscience d'une autre formulation possible que je livre telle que :

"Le Juge des enfants impartial et indépendant existe vraiment, je l'ai rencontré. Il est présent dans la tête de chacun pour peu qu'elle fonctionne bien et soit articulée".

D'ailleurs pour ma plus grande joie, j'ai vu dans le cabinet du Juge, des enfants "naître pour de vrai" comme de vrais petits d'homme, à l'énoncé d'une parole signifiante pour eux.



*C'est aussi un point que l'éducateur a en commun avec le Juge, celui d'être comme un accoucheur de "sujets désirants". Socrate en nous laissant sa maïeutique a légué un principe immuable pour qui veut approcher le célèbre et toujours d'actualité principe du "connais-toi toi même".*

*Le travail social envisagé comme un partenariat pluriel et une pratique de réseaux transculturels retrouve ainsi les origines de la pédagogie du désir comme fondement même de toute accession à la condition humaine authentique.*

*Puisse d'ici la fin de ma trajectoire professionnelle, le secteur social participer encore à de nombreux accouchements comme ceux que j'ai déjà vécus. Ce sont des expériences durables et irréversibles. Il en faudrait toujours plus pour que cesse la spirale du non-sens. Et je dois faire une confidence : n'en déplaise à ceux qui prônent la mobilité professionnelle sous prétexte de garantir la créativité, le renouvellement, l'adaptation aux techniques et aux contenus nouveaux, et de juguler les phénomènes d'usure et de fatigue. Je dois avouer que, en restant au même endroit c'est-à-dire au Home des Flandres, pendant bientôt trente ans, j'ai la conviction d'avoir beaucoup bougé. Ce paradoxe très riche en surprises et en découvertes diverses a été pour moi possible grâce aux enfants, à leur famille et aussi au travers du travail en équipe pluridisciplinaire articulée sur tous les autres partenaires.*

*Dans notre jargon roubaisien, quand on dit "ch'est du pare(i)l au mêm", c'est le mot de la fin, en particulier pour couper court à tout prolongement. On sait désormais un peu mieux ce que cela recouvre dans l'approche de l'"AUTRE".*